

Questions sur la planification

vendredi 3 avril 2020, par Pierre Khalfa

La question de la planification fait son retour dans le débat public à gauche. Ce numéro des *Possibles* en est une illustration, la revue *Actuel Marx* y a consacré récemment un numéro indispensable [1] et l'idée de planification écologique est présente dans certains programmes politiques. Le renouveau des débats sur ce sujet est le bienvenu, alors même que le fondamentalisme néolibéral vise à imposer toujours plus son hégémonie, malgré le fait que la régulation spontanée des marchés vers un équilibre optimal soit une pure vue de l'esprit. Cependant cette nouvelle jeunesse ne doit pas se faire sur le mode d'une réhabilitation acritique. Il faut non seulement analyser sans concession les expériences du passé, mais aussi en tirer des leçons pour le présent. Dans cette perspective, cet article est plus porteur d'un certain nombre d'interrogations que de réponses assurées.

Selon la définition du Petit Robert, « la planification consiste à déterminer des objectifs précis et à mettre en œuvre les moyens propres à les atteindre dans des délais prévus ». Planifier est donc un comportement assez commun qui ne poserait pas de problème particulier. Les entreprises planifient leurs activités et l'État, même sous le régime néolibéral, connaît les lois de programmation pluriannuelles. Par exemple, le démantèlement d'une centrale nucléaire doit évidemment être planifié. Se fixer un objectif et voir comment le réaliser dans le temps est une activité banale. Elle l'est moins quand cette notion renvoie au « fait de déposséder l'individu privé d'une partie des décisions économiques et de transférer ces dernières à une autorité centrale [2] », c'est-à-dire quand il s'agit d'une planification centralisée visant à organiser jusqu'à la quasi-totalité de la vie économique, les moyens de production et les institutions financières ayant été nationalisées.

Marché vs plan ?

Les débats autour de la question de la planification ont historiquement tourné autour de l'opposition entre le plan, assimilé peu ou prou au socialisme, et le marché assimilé au capitalisme. Certes, certains auteurs ont contesté cette opposition et des tentatives de réformes de la planification centralisée ont eu lieu dans les pays de l'Est [3]. Mais l'échec de ces tentatives, le caractère peu convaincant des diverses théorisations du « socialisme de marché » et surtout le triomphe du néolibéralisme cassant net les débats sur ce sujet, ont fait largement perdurer cette opposition. Dans l'imaginaire militant, « la concurrence libre et non faussée » est censée représenter la quintessence du néolibéralisme. C'est pourtant prendre le mythe néolibéral pour la réalité.

En effet la concurrence n'est jamais libre et est toujours faussée. La logique de l'accumulation capitaliste pousse en permanence à la formation d'oligopoles, voire de monopoles comme le montre l'exemple des GAFA. Pour maintenir un semblant de

concurrence, l'État capitaliste est obligé d'intervenir en permanence avec des réglementations particulières comme par exemple les lois anti-trust aux États-Unis. Le néolibéralisme ne fait pas exception. Ainsi, la transformation des monopoles de service public en sociétés commerciales et leur privatisation se sont accompagnées de réglementations contraignantes pour aider les nouveaux entrants. Si la concurrence avait été « libre », il n'y aurait pas eu la moindre concurrence.

Mais c'est confondre aussi concurrence et marché. Pour qu'un marché existe, il faut une institution qui l'organise et qui permette de mettre en relation acheteurs et vendeurs. Ce processus n'existe que pour la plupart des produits financiers et pour une poignée de biens, les matières premières par exemple. Pour les millions d'autres produits disponibles, il n'y a pas de marché au sens strict du terme et les prix sont administrés par les entreprises. Ces dernières, campagnes de publicité à l'appui, essaient de faire distinguer leurs produits par des qualités réelles ou supposées, le prix n'étant qu'un des éléments du choix du consommateur. Parler ici de « marché » est abusif et signifie simplement que la validation sociale de la production se fait *a posteriori* dans l'échange. De plus comme le note Alec Nove « la planification de la production sous une forme ou une autre – c'est-à-dire la prévision *ex ante* – est la règle dans les économies de marché capitalistes, que cette prévision se fonde sur des études de marché ou des contrats négociés d'avance [4] ».

Mais surtout c'est confondre marché et capitalisme. L'existence de marchés est bien antérieure à l'apparition du capitalisme, que ce soit dans les sociétés antiques, au moins depuis les Phéniciens et à Athènes ou Rome, ou dans les sociétés féodales. Les marchés sont alors encadrés dans des dispositifs institutionnels qui les surdéterminent, dispositifs déterminés par les valeurs de la société considérée. Ce qui distingue les sociétés capitalistes de celles qui les ont précédées n'est pas l'existence de marchés, mais, comme l'a montré Karl Polanyi, le fait que la sphère économique devient partiellement autonome [5] car le capital s'en est emparé. Mais même dans le cadre du

capitalisme, il peut y avoir des marchés qui, particulièrement encadrés et contrôlés, échappent au moins partiellement à la logique capitaliste. Cela a été par exemple le cas du marché du dioxyde de soufre (SO₂) aux États-Unis qui a permis de réduire considérablement les émissions, contrairement au marché européen du carbone qui est totalement dérégulé. Il y a donc « une ambivalence du marché, à la fois instrument du capitalisme et institution dépassant ce cadre-là [6] »

Qu'en est-il de la planification ? Une planification dite indicative est mise en place en France après la Seconde Guerre mondiale. Si elle est en rupture avec le libéralisme antérieur, elle s'insère parfaitement dans le capitalisme fordiste qui se met progressivement en place à l'époque. L'État essaie d'orienter les activités des entreprises privées par toute une série de moyens qui vont des commandes publiques aux subventions et aux avantages fiscaux. Non seulement dans ce cas le plan ne s'oppose pas au capitalisme, mais il en est l'auxiliaire indispensable. La planification indicative a indubitablement été un succès, notamment dans la phase de reconstruction. Une telle configuration a vu le jour alors que la globalisation du capital était limitée, ce qui a rendu possible une régulation du capitalisme au niveau national. L'internationalisation des grands groupes, puis la mondialisation néolibérale et les choix politiques en faveur de la mise en place d'un capitalisme financiarisé allaient sonner le glas de la « planification à la française ».

Si une planification indicative est tout à fait compatible avec le capitalisme, qu'en est-il alors de la planification centralisée ? Cette dernière ne peut être une fin en soi, mais un moyen au service d'un certain nombre d'objectifs. Le fait qu'une économie soit planifiée n'est en rien une garantie pour que l'économie soit mise au service d'objectifs sociaux et écologiques. La question décisive est de savoir quelles sont les catégories qui gouvernent le plan. Si la logique actuelle du « produire toujours plus en moins de temps » reste, par exemple, le critère dominant, le plan ne fera que reproduire les exigences du productivisme capitaliste et sera le cadre dans lequel s'effectuera « la mise en valeur de la valeur », c'est-à-dire l'accumulation du capital, ce qui a été historiquement peu ou prou le cas en Union soviétique. Comme le remarque Guillaume Fondu, « tant que l'on n'aura pas déterminé exactement ce qu'il faut développer et ce qu'il faut faire décroître, on restera pris dans les indicateurs existants, qui cultivent l'ambiguïté entre une quantification de la richesse proprement capitaliste et une prise en compte de la richesse 'véritable', traductible en termes de bien-être individuel [7] ». L'important est donc moins de savoir si l'économie est planifiée ou non mais de savoir quelle est la dynamique de la société [8]. Or, les problèmes à résoudre ne sont pas seulement économiques mais aussi politiques. La logique de l'accumulation du capital crée en permanence de multiples inégalités. Comment alors mettre en œuvre une planification qui vise à réduire les écarts, c'est-à-dire qui soit capable d'emblée d'intégrer des objectifs politiques ?

Ce problème est d'autant plus important que le plan ne permettra pas que l'activité économique ait un caractère

immédiatement social, contrairement à ce que pouvaient penser Marx et Engels. Ainsi, nous dit Engels, évoquant « le plan de production » d'une société ayant exproprié les capitalistes : « Dès que la société se met en possession des moyens de production [...] le travail de chacun, si différent que soit son caractère spécifique d'utilité, devient d'emblée et directement du travail social. La quantité de travail social que contient un produit n'a pas besoin, dès lors, d'être d'abord constatée par un détour [9] ». Il précise quelques lignes plus haut ce qu'il entend par là : « La production immédiatement sociale comme la répartition directe exclut tout échange de marchandises, donc aussi la transformation des produits en marchandises ». Ces affirmations font l'impasse sur plusieurs problèmes.

Tout d'abord, comment la société se met-elle en possession des moyens de production ? Le fait d'exproprier les détenteurs du capital ne veut pas dire que la société possède les moyens de production. Il y a là toute la distance entre nationalisation/étatisation et socialisation, c'est-à-dire la différence entre un changement juridique de la propriété et la maîtrise effective des moyens de production par la société toute entière et en premier lieu par les salariés dans leur globalité. Comme l'écrit Laure Després, « Les exemples de captations de l'État par les intérêts particuliers, y compris dans les économies planifiées, sont innombrables [10] ». L'histoire a montré que si la propriété d'État peut, dans le meilleur des cas, être mise au service de la population, elle reste dans tous les cas une propriété accaparée par la technocratie managériale qui la gouverne et peut la détourner à ses propres fins, et ce d'autant plus facilement que les salariés sont exclus des décisions.

L'autogestion des entreprises par leurs salariés semble répondre à ce problème. Mais outre que la division sociale du travail donne un poids considérable aux managers dans les prises de décisions, est-ce à un collectif de travail de prendre des décisions qui peuvent avoir des conséquences qui dépassent le cadre de leur entreprise ? Est-ce par exemple, aux travailleurs du rail de décider seuls de la gestion d'une entreprise ferroviaire, du nombre de trains, de gares, etc. ? La notion de propriété sociale apporte une réponse à ce dernier problème : « Celle-ci consiste dans la propriété de celles et ceux qui sont concernés par l'usage des biens impliqués [11] ». Dans ce cas, les décisions concernant l'activité d'une entreprise sont prises par toutes celles et ceux qui pourraient être touchés par cette activité, celles et ceux qui y travaillent, mais aussi les consommateurs, et plus généralement celles et ceux qui pourraient subir les conséquences de son activité. Encore faut-il en trouver les formes institutionnelles concrètes. Il en est de même avec la notion de « commun [12] », qui se rapproche de celle de propriété sociale, forme particulière qui se fonde sur l'auto-organisation collective, renvoyant à « la gestion commune par un groupe de personnes d'un bien matériel ou immatériel, qu'il soit naturel ou non, adossé à une culture de la coopération et de la réciprocité [13] ».

Mais, entreprise autogérée, propriété sociale ou commun, tout dépend de l'univers dans lequel les entreprises baignent. L'important là aussi n'est pas tant le statut des entreprises mais de savoir ce qui détermine la marche de la société : la « mise en

valeur de la valeur », c'est-à-dire le capital, ou les besoins sociaux et les impératifs de transformation écologique décidés par la société, sachant par ailleurs qu'il peut y avoir contradiction entre ces deux objectifs.

Remarquons qu'une entreprise privée peut aussi sous certaines conditions remplir des missions d'intérêt général et cela si son activité est strictement réglementée. Aux États-Unis, ATT a offert jusqu'à son démantèlement en 1984 l'exemple d'une société privée qui, en échange de son monopole, a vu son activité strictement encadrée. ATT ne pouvait pas intervenir à l'étranger et devait fournir un service téléphonique sur l'ensemble du territoire à des tarifs permettant une connexion généralisée. On a là le cas d'une entreprise privée se comportant, de fait, en service public. Rappelons qu'à la même époque, et jusqu'au milieu des années 1970, l'État avec l'administration des PTT s'est avérée incapable de mettre en place un service public du téléphone en France. On le voit, aucune forme de propriété ne résout à elle seule les problèmes posés.

Engels, comme d'ailleurs Marx, exclut le fait que les catégories marchandes puissent exister dans le cadre d'une économie planifiée. Outre que l'histoire n'a pas confirmé cette analyse, Marx nous dit par ailleurs que « des objets d'utilité ne deviennent des marchandises que parce qu'ils sont les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres [14] ». Ce qui est important est donc de savoir si des travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres peuvent exister dans le cadre du plan, malgré le fait que ce dernier soit censé coordonner rigoureusement à l'avance les différents travaux. Or, outre qu'une coordination absolue *ex ante* paraît très difficile au vu de la complexité des différents processus de production, le point essentiel est que les entreprises, même nationalisées, peuvent se transformer en centres de production autonomes exprimant les intérêts propres des managers et/ou des salariés concernés. L'existence du plan n'empêchera pas que les entreprises, même nationalisées restent des agents économiques et que, en conséquence, des travaux privés soient exécutés indépendamment les uns des autres. Il faudra donc bien en passer par « le détour » des catégories marchandes [15]. Il y a là une confusion entre l'existence d'un plan et la maîtrise réelle de la production par la société. Comme l'écrit Jean-Marie Harribey, « Les leçons tirées de l'histoire du XX^e siècle, surtout celles de ses échecs, permettent de distinguer sur le plan théorique capitalisme et marché, et d'envisager sur le plan politique, le dépassement du capitalisme sans pour autant renoncer aux avantages du marché et de la monnaie [16] ».

Derrière ces affirmations sur le caractère immédiatement social de l'activité économique dans une économie planifiée, on trouve l'illusion d'une société transparente à elle-même où « le gouvernement des personnes fera place à l'administration des choses et à la direction de la production » comme le disait Engels dans *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, reprenant un propos de Saint-Simon. Or, existence d'un plan ou pas, la société restera profondément divisée, les contradictions sociales n'auront pas disparu et « le gouvernement des personnes », c'est-à-dire l'existence de la politique restera

nécessaire.

Enfin le big data vint !

L'échec de la planification centralisée en Union soviétique est-il lié à des circonstances contingentes ou est-ce l'idée même d'une planification de la quasi-totalité des activités économiques qui est en cause ? Les raisons de cet échec ont été largement analysées.. Il est de plus indéniable que l'école néolibérale autrichienne, avec Von Mises et Hayek, a avancé à l'époque des éléments critiques décisifs contre la planification centralisée. Leurs arguments portent sur « d'une part le rôle de l'information privée dans la coordination économique, et la performance particulièrement efficace du mécanisme de marché pour traiter et socialiser cette information ; d'autre part les vertus incitatives des mécanismes concurrentiels et marchands [17] ».

Ces critiques sont-elles dépassées ? C'est ce que semblent penser Cédric Durand et Razmig Keucheyan pour qui les possibilités nouvelles permises par la *big data* et l'utilisation des algorithmes permettraient de surmonter les défaillances de la planification centralisée. Dans une formule saisissante, ils écrivent ainsi qu'il « faut prendre au sérieux l'hypothèse selon laquelle Google, SAP ou Alibaba préfigurent une organisation économique postcapitaliste [18] ». Leur démonstration s'appuie sur l'hypothèse que « les progrès accomplis en matière de computation rendent envisageable la détermination centralisée de l'allocation optimale des ressources » et se fonde sur le fait que les grands groupes utilisent actuellement ces méthodes pour optimiser leur gestion, le socialisme ne faisant que pousser à son terme les tendances présentes dans le capitalisme contemporain. Ils rappellent que ce constat n'est pas nouveau, que pour Marx « le socialisme est virtuellement présent dans le capitalisme tardif » et qu'Engels avait ainsi vu dans les trusts de la fin du XIX^e siècle la préfiguration de la planification. Ils auraient aussi pu rappeler que la social-démocratie du début du XX^e siècle, Lénine y compris, voyait dans la grande entreprise capitaliste et dans la poste allemande la préfiguration du socialisme. Pour lui, le taylorisme, « distribution rationnelle et raisonnée du travail à l'intérieur de la fabrique », même s'il permettait sous le capitalisme de surexploiter la classe ouvrière, pouvait être un outil au service du socialisme [19]. Pour Lénine en 1917, « le capitalisme monopoliste d'État est la préparation la plus complète au socialisme [20] »

Or cette conception fait fi d'un problème fondamental. Les modes d'organisation ou les techniques de gestion employées par les entreprises capitalistes ne sont pas neutres. Ils sont porteurs de rapports sociaux, les rapports de production capitaliste qui s'appuient sur la séparation entre les producteurs directs et les moyens de production ainsi que sur la division sociale du travail. La socialisation du processus de travail dans le capitalisme reproduit et approfondit la division sociale du travail. Les forces productives sont ainsi profondément marquées par le capital et les rapports sociaux sont cristallisés dans leur structure matérielle [21]. Croire, comme le pensait la

grande majorité des bolcheviks, qu'il suffisait de transférer à l'État la propriété de ces entreprises pour que les rapports de production soient transformés relève d'une illusion juridique qui a abouti, *in fine*, à la constitution d'une nouvelle classe exploiteuse et à une surexploitation.

Le même type d'objection peut être fait à l'analyse qui postule que « les algorithmes pourraient donc être socialistes » et que les procédés de collecte de l'information des grands groupes pourraient être utilisés comme tels à d'autres fins une fois « soustraits à l'emprise des GAFAs et placés sous contrôle démocratique ». Or, cette collecte de l'information ne pourrait exister sans le travail fragmenté de millions de personnes, « les travailleurs du clic », monde dans lequel la précarité est la règle. Cette « tacheronisation » du travail est l'envers du décors de l'intelligence artificielle qui nécessite « une arrière-boutique dans laquelle les travailleurs se tuent à la microtâche [22]. Le microtravail pour les plateformes apparaît alors comme l'équivalent du taylorisme dans les usines du XX^e siècle « un excellent moyen de réduire les coûts et le temps de l'opération » [23]. On voit donc mal comment ce processus de recollement de l'information pourrait être utilisé dans une logique d'émancipation.

Au-delà, comme le notent d'ailleurs eux-mêmes Cédric Durand et Razmig Keucheyan, reprenant l'analyse de Dominique Cardon, les systèmes d'information mis en place par les grands groupes « renvoient en permanence au consommateur l'image de sa consommation passée et les équipements industriels aux régularités précédemment observés ». Comment alors, avec de telles méthodes, transformer les habitudes de consommation et les modes de production pour rompre avec le consumérisme et le productivisme ? De plus, ces méthodes permettent une concentration des informations dans un petit nombre de mains avec tout ce que cela peut induire en matière de rapport de pouvoir et de domination. Comment des outils numériques conçus pour permettre un contrôle toujours plus étroit des salariés et pour favoriser une productivité du travail sans cesse croissante pourraient-ils, comme le veulent les auteurs, « permettre aux travailleurs de davantage définir l'objet et l'organisation de leur travail » ? Pour le moins, la démonstration n'est pas faite et à l'illusion juridique précédente succède ici l'illusion d'une neutralité de la technique.

Cédric Durand et Razmig Keucheyan croient enfin pouvoir envisager que « l'aspiration à une transparence des rapports sociaux » rencontre des technologies numériques comme le blockchain. Or, comme on l'a vu, la transparence des rapports sociaux relève de l'utopie, car toute société sera traversée par des contradictions de toute nature, et d'une utopie dangereuse car, sans qu'ils en aient visiblement conscience, elle revient à nier l'existence même de la politique et sa nécessité, alors même qu'ils prônent par ailleurs « un contrôle politique sur la production ».

Mais surtout un problème majeur est sous-estimé dans cette perspective. Un organisme central de planification devra prendre en compte l'ensemble des éléments entrant dans la production

de toutes les entreprises, devra anticiper le comportement de ces dernières et connaître les désirs différenciés des consommateurs, désirs historiquement et socialement construits mais qui devront se transformer au moins en partie dans la perspective de la transition écologique. Il devrait pouvoir de plus, selon nos auteurs, « ajuster en temps réel le plan économique [...] en fonction des évolutions non anticipées ». En supposant même, ce qui paraît peu probable, qu'un tel organisme puisse accomplir tout cela grâce à la concentration des données permise par le *big data*, il serait un monstre technocratique hors de tout contrôle. Certes, Cédric Durand et Razmig Keucheyan indiquent que « La prolifération des algorithmes induit un risque d'atteintes aux libertés et de confiscation de la démocratie », mais « l'Assemblée du futur », nouvelle chambre chargée du long terme censée être la garantie démocratique de la planification centralisée qu'ils prônent, semble être un bien pauvre contrepoids face à une telle puissance. Comme le résume Thomas Coutrot, « quand un organisme central dispose de l'énorme pouvoir d'organiser la production à l'échelle de la société, si bien intentionnés soient initialement ses dirigeants, il ne peut que se transformer en instrument de pouvoir d'une bureaucratie [24] ».

Brèves conclusions partielles et provisoires

1. Si le capitalisme se traduit par la constitution de la sphère économique en sphère autonome, faire reculer l'emprise du capital suppose de la réencastrer dans la société de telle sorte que des règles décidées collectivement lui soient appliquées dans la perspective de satisfaire les besoins sociaux et de permettre la transition écologique. Il s'agit donc de mettre la politique, c'est-à-dire le débat démocratique contradictoire et la décision citoyenne, au poste de commande, ce qui suppose une transformation des formes du pouvoir politique.
2. Dans cette perspective, la véritable opposition n'est pas entre le plan et le marché, mais entre la logique de l'accumulation du capital et les décisions démocratiques prises par la communauté politique. Ainsi, par exemple, la société devrait pouvoir décider régulièrement (tous les cinq ans ?) de la répartition de la richesse produite : quelle part du PIB pour l'investissement, pour la consommation, pour la protection sociale, etc. ?
3. Une planification centralisée de la quasi-totalité des activités économiques semble improbable et si elle était possible, elle ne serait pas souhaitable. La notion de planification écologique est ambiguë. S'agit-il de planifier la quasi-totalité des activités économiques en y intégrant les impératifs écologiques ou simplement de programmer dans le temps la transition écologique (isolation des bâtiments, promotion des énergies renouvelables, mesures pour préserver la biodiversité, etc) ?
4. Aller vers une économie décarbonnée suppose une intervention de la puissance publique et une programmation dans le temps. Pris dans ce sens la planification écologique

renvoie à trois aspects : fixation des objectifs à atteindre après débat démocratique, imposition de réglementations aux entreprises, investissements massifs de la puissance publique pour que ces derniers ne soient pas soumis à la dictature du retour court-termiste sur investissement [25].

5. Toute rupture avec la logique de l'accumulation du capital suppose une remise en cause du droit de propriété. La question est de savoir quelle(s) forme(s) cette remise en cause doit prendre. Nombre de solutions existent. L'expérience historique a montré les limites d'une nationalisation/étatisation, mais celle-ci peut s'avérer néanmoins nécessaire dans certains secteurs.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire, malgré leurs limites, offre un modèle intéressant. La mise en place d'une propriété sociale, propriété de tous les acteurs concernés par l'usage d'un bien, ce qui renvoie à la notion de « commun », doit être recherchée. Un encadrement réglementaire strict de l'activité des entreprises privées peut être aussi une solution.

6. Au-delà, restent des questions fondamentales : *quid* de la séparation entre les producteurs directs et les moyens de production et de la division sociale du travail qui, quelle que soit la forme de la propriété et le degré de planification, continueront d'exister ?

Notes

[1] *La planification aujourd'hui*, Actuel Marx 2019/1, n° 65, dossier coordonné par Cédric Durand et Razmig Keucheyan.

[2] Guillaume Fondu, « Une théorie marxiste de la planification est-elle possible ? », in Actuel Marx n° 65, *La planification aujourd'hui*.

[3] Pour un état des débats sur ce sujet, voir notamment Catherine Samary, *Plan, marché, démocratie*, Cahiers d'étude et de recherche, 1988 ; Thomas Coutrot, « Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat », Séminaire Matisse « Hétérodoxies », 18 octobre 2002 (réédité dans ce n° des *Possibles*) ; et Alain Beitone, « [Le Marché, un impensé paradoxal de la transformation sociale](#) », *Les dossiers d'Économie politique*, n° 758-759, septembre-octobre 2017,.

[4] Alec Nove, « Marchés et socialisme. Réponse à E. Mandel », *Actuel Marx*, 1988/1, n°3.

[5] Karl Polanyi, *La grande transformation*, Éditions Gallimard, 1983.

[6] Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Éditions LLL, 2013, p. 294.

[7] Guillaume Fondu, « Une théorie marxiste de la planification est-elle possible ? », in Actuel Marx n° 65, *La planification aujourd'hui*.

[8] Voir Isaac Johsua, *La révolution selon Karl Marx*, Éditions Page deux, 2012.

[9] Friedrich Engels, *Anti-Duhring*, Éditions sociales, 1950.

[10] Laure Després, « Une planification écologique et sociale : un impératif », in Actuel Marx n° 65, *La planification aujourd'hui*.

[11] Pat Devine, « Marx, la démocratie et la planification économique », in Actuel Marx n° 65, *La planification aujourd'hui*.

[12] Voir Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Éditions La Découverte, 2014 ; Benjamin Coriat (dir), *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Éditions LLL, 2015 ; Benoit Borrits, *Au-delà de la propriété. Pour une économie des communs*, Éditions La Découverte, 2018.

[13] Christophe Aguiton et Patrice Cohen-Séat, [Post-capitalisme, la question des communs](#).

[14] Karl Marx, *Le Capital*, 1867, Livre premier, tome 1, Éditions sociales, 1974.

[15] Sur tous ces points, voir Isaac Joshua, *op cité* et Bernard Chavance, *Le capital socialiste*, Éditions le Sycomore, 1980.

[16] Jean-Marie Harribey, *op cité*, p. 293-294.

[17] Thomas Coutrot, *art cité*.

[18] Cédric Durand et Razmig Keucheyan, « Planifier à l'âge des algorithmes », *in Actuel Marx* n° 65, *La planification aujourd'hui*.

[19] Voir sur ce point Robert Linhart, *Lénine, les paysans*, Taylor, *essai d'analyse matérialiste historique de la naissance du système soviétique*, Éditions du Seuil, 1972.

[20] Lénine, *La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer*, Œuvres choisies, Tome 3, Éditions du progrès, 1968.

[21] Sur ce sujet, voir Isaac Joshua, *La révolution selon Karl Marx*, Éditions Page deux, 2012.

[22] Voir Antonio A. Casilli, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Éditions du Seuil, 2019.

[23] Antonio A. Casilli, *op cit*.

[24] Thomas Coutrot, *Démocratie contre capitalisme*, Éditions La dispute, 2005.

[25] Voir Laure Després, *art cité*.